

## Le ministère « chipote » pour 0,1 %

Les conséquences de la crise sanitaire que nous vivons sont nombreuses. Dans l'enseignement privé, les collègues qui cherchent depuis des années à sortir de la précarité ne s'attendaient pas à cela : admissibles aux épreuves orales du concours, celles-ci sont supprimées.

Le ministère a donc choisi de « trier » les « admissibles » et de déterminer une liste « d'admis ». Tant mieux pour celles et ceux qui feront partie de la liste des heureux·ses élu·es. Tant pis pour les autres, sans autre forme de procès. Pour la CGT Enseignement privé, c'est inacceptable.

**Depuis des années, nous dénonçons le maintien dans la précarité de dizaines de milliers de collègues, sous-payé·es et corvéables à merci.** Les plans successifs de « résorption de la précarité » ont contribué à... une augmentation du nombre de précaires, qui sont aujourd'hui plus de 28 000 sur le territoire.

En intersyndicale, nous avons demandé au ministre l'admission de tous les admissibles. À année exceptionnelle, mesures exceptionnelles. Trouver des milliards pour Renault, Air France ou pour sauver les plus grandes entreprises de la faillite, c'est une chose. Alors trouver quelques miettes pour sortir de la précarité quelques milliers de collègues devrait en être une autre.

Les arguments sur la nécessité de titulariser les collègues précaires ont déjà été développés par ailleurs. Attardons-nous sur l'aspect que maîtrise le mieux notre ministre : l'aspect financier. Il chipote pour 0,1% !

Cette année, 1630 contrats étaient « offerts » aux concours internes de l'enseignement privé (Caer - Capes, Capeps, Capet, Caplp). Si l'on se base sur les statistiques des dernières sessions, environ 3200 collègues sont « admissibles » et auraient dû passer les épreuves orales.

Selon la décision du ministère, ils seraient donc environ 1600 à « rester sur le carreau », sans pouvoir défendre leur chance à l'oral. **Nous demandons à ce que tous ces collègues, qui enseignent depuis des années, qui forment les jeunes de nos établissements, et qui dans la très grande majorité des cas poursuivront leur mission l'an prochain, soient déclarés « Admis » et entament dès septembre leur année de validation.** Pour quel coût, puisque ce sera au préalable la réponse du ministre ?

Ces 1600 collègues supplémentaires sur l'échelle de rémunération des Certifiés ou PLP gagneraient environ 300 euros bruts supplémentaires, soit un surcoût



d'environ 400 euros pour l'Etat, compte tenu des cotisations patronales. Multiplié par 1600 et sur 12 mois, cela représente globalement 8 millions d'euros par an. C'est beaucoup à une échelle individuelle... mais une paille à l'échelle collective.

Le budget de l'Enseignement privé, constitué pour l'essentiel de la rémunération des personnels, s'élève à 7,6 milliards d'euros par an. Ces 8 millions représentent donc... 0,1% du budget.

- **L'argument économique qui empêcherait cette admission de tous les admissibles ne tient donc pas. Ne reste que l'argument « politique » qui imposerait de maintenir dans la précarité 20% de nos collègues. Et celui-là, nous devons le combattre.**
- **Collectivement et tout de suite !**

## Public - privé : même combat contre la précarité !

Nous travaillons avec nos camarades de l'enseignement public sur ce sujet. C'est la force d'un syndicat comme la CGT. Dans l'enseignement public, la situation est identique : 1800 postes sont ouverts aux concours internes des CAPES, CAPET, PLP, mais aussi CPE ou PSY-EN et la situation également absurde, puisque les collègues admissibles qui n'obtiendraient pas le précieux sésame sont en poste cette année et le seront l'an prochain. L'admission de tous les admissibles est indispensable ! L'argument financier pour refuser une telle mesure serait même encore plus mesquin : rapporté au budget de l'enseignement public, « l'effort budgétaire » serait environ de... 0.02% ! Un peu comme si on demandait à un·e enseignant·e un effort mensuel équivalent à... 40 centimes d'euros. Il s'agit manifestement d'un impensable sacrifice pour Blanquer et Darmanin, nos ministres de l'Éducation et des Comptes Publics !